



communiqué

N^o:
No.: 77

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 16 JUIN 1983

COMMUNIQUÉ CONJOINT À L'ISSUE DE LA VISITE AU CANADA DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'HAÏTI

A l'invitation du Gouvernement du Canada, leurs Excellences Jean Robert Estimé, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et des Cultes de la République d'Haïti, Frantz Merceron, secrétaire d'Etat des Finances et des Affaires économiques, Claude Weil, secrétaire d'Etat du Plan, et Monsieur Jean-Michel Ligondé, directeur général de l'Office national pour la Promotion des Investissements, ont effectué, du 13 au 15 juin 1983, une visite officielle au Canada.

La délégation haïtienne a eu des entretiens cordiaux et fructueux avec l'honorable Charles Lapointe, ministre d'Etat (Relations extérieures), l'hon. Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture, l'hon. André Ouellet, ministre de la Consommation et des Corporations, l'hon. Paul Cosgrove, ministre d'Etat aux Finances, un groupe de parlementaires et autres responsables canadiens.

Les conversations, qui se sont déroulées dans une atmosphère cordiale, ont permis de passer en revue de nombreuses questions d'intérêt commun et de revoir la situation régionale et internationale.

Les représentants haïtiens et canadiens ont exprimé la volonté de leur gouvernement respectif de contribuer à l'amélioration des relations économiques internationales, notamment dans le contexte du dialogue Nord-Sud, à la sauvegarde de la paix et de la liberté dans le monde, au respect de la dignité humaine et au progrès des peuples.

Les représentants du gouvernement du Canada ont accueilli avec satisfaction et ont exprimé leur soutien à la poursuite des efforts du gouvernement de la République d'Haïti dans le domaine de la libéralisation des institutions et de l'exécution du programme de réforme fiscale et

budgétaire. Ils ont aussi exprimé la volonté de leur gouvernement de coopérer avec le gouvernement haïtien au développement du pays, à l'amélioration du niveau de vie de son peuple et à la promotion de la justice sociale.

Dans cette perspective, les représentants des deux gouvernements ont convenu de poursuivre la coopération économique, commerciale et culturelle entre les deux pays, en s'efforçant de l'améliorer dans les secteurs prioritaires définis d'un commun accord.

Conscientes de la nécessité de compléter l'effort gouvernemental par la promotion de l'initiative privée et tenant compte du climat propice à cette fin qui règne en Haïti, les deux parties ont décidé d'accorder une attention particulière au renforcement des relations commerciales et industrielles. Dans cet esprit, elles ont décidé d'échanger dans un bref avenir des missions composées de représentants des secteurs public et privé et d'examiner les mesures susceptibles de stimuler les relations économiques bilatérales.

Au cours de la visite, les représentants des deux gouvernements ont également procédé à la signature d'une entente sur les mandats-poste.

Le secrétaire d'Etat des Affaires étrangères de la République d'Haïti, Monsieur Jean-Robert Estimé, a exprimé ses vifs remerciements à son hôte, l'honorable Charles Lapointe, pour l'accueil et l'hospitalité qui ont été réservés à la délégation haïtienne au cours de son séjour au Canada et en a profité pour l'inviter officiellement à effectuer bientôt une visite en Haïti. Le principe d'une telle visite a été retenu.

Le Ministre des Affaires étrangères d'Haïti a aussi demandé à son homologue canadien de transmettre au gouvernement et au peuple du Canada les vœux personnels du président à vie de la République d'Haïti, Son Excellence Monsieur Jean-Claude Duvalier.